

BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt - Longemer

Tél 03 29 63 07 24 - Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

INFOS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03

• Pharmacie des Lacs : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32

(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Conciliation et déconfinement

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle les 9 et 23 octobre, les 13 et 27 novembre, les 11 et 18 décembre
Il est possible de le saisir de différentes façons :

- Par téléphone : 06.84.67.75.17
- Par courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr

• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

• Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER						
Déchetterie de la Heunotte						
114, faubourg de Bruyères			03 29 41 75 54			
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
☀ ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30
❄ HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00



FLASHEZ-MOI !

Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone !



REJOIGNEZ-NOUS !

Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/xonrupt

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2020

- Le 14 juin à Épinal, **Éléna HENRION BÉCARD** de Mallory BÉCARD et Sarah HENRION
- Le 9 juin à Remiremont, **Léane GEHIN** de Jean-Michel GEHIN et Marion VOIRIN

MARIAGES 2020

- Le 22 août - **M. Fabrice QUINANZONI**, gérant d'entreprise et **Mme Fabienne RITZ**, psychologue.
- Le 20 août - **M. Olivier VIRY**, directeur de structure d'insertion et **Mme Isabelle BALZLI**, éducatrice spécialisée.
- Le 8 août - **M. Benjamin COSENTINO**, menuisier et **Mme Justine VALENTIN**, Agent technique territoriale.
- Le 27 juin - **M. Claude MELIN**, VRP multcartes et **Mme Jocelyne CLAUDE**, secrétaire.

DÉCÈS 2020

- Le 3 septembre à Xonrupt-Longemer, **M. Yvon GEGOUT**, 75 ans, veuf de Mme Marie-Thérèse PIERREL
- Le 29 août à Xonrupt-Longemer, **M. Jean-Yves HANNEQUIN**, 65 ans, époux de Mme Nathalie FLURY
- Le 17 août à Saint-Dié-des-Vosges, **M. Vittorio SAVOLDELLI**, 75 ans, époux de Mme Claudette COIGNET
- Le 26 juillet à Gérardmer, **M. Georges MARCHAL**, 89 ans, époux de Mme Suzanne BÉDEL
- Le 19 juin à Gérardmer, **M. Jean-François ETIENNE**, 72 ans, époux de Mme Jacqueline FERRY
- Le 12 juin à Xonrupt-Longemer, **Mme Alice Hasret KELES**, 30 ans, célibataire.

Collectes de sang collectes de Xonrupt.

Collecte du 12 décembre 2019 : 97 dons dont 3 nouveaux

Collecte du 21 juillet 2020 : 84 dons dont 5 nouveaux
L'EFS et particulièrement le Dr M. Morel Responsable des Prélèvements de Nancy, remercient tous les donneurs sans qui rien ne serait possible.

Dates des collectes de sang

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

- XONRUPT : Mardi 8 décembre de 16h00 à 19h30
SALLE POLYVALENTE
- GERARDMER : Jeudi 28 octobre de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 ESPACE TILLEUL
- GERARDMER : Mercredi 28 novembre de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 ESPACE TILLEUL



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Après la longue période de confinement, la forte baisse ou l'absence d'activité de ce printemps, nous avons de grosses inquiétudes quant au redémarrage de nos entreprises.

A notre grande satisfaction, dès le début des vacances scolaires, nous avons pu constater la forte présence de vacanciers sur notre territoire à la recherche de nature, d'espaces et de grand air.

Jamais, je crois, la fréquentation n'avait été aussi forte dès le début de juillet, égalant celle traditionnelle du mois d'août et ce, jusque fin août.

Tous les secteurs d'activité ont bénéficié de cette exceptionnelle fréquentation avec un chiffre d'affaires annoncé d'une manière générale plus élevé que les années précédentes. Cela fait plaisir de constater que l'attractivité de notre territoire et notre savoir-faire sont toujours très forts et c'est tant mieux pour notre économie !

A nous de savoir en tirer profit et améliorer encore la qualité et la capacité d'accueil, on en redemande.

Après la démission de notre directrice de camping, nous avons recruté un nouveau directeur, M. Stéphan Pollet, un vosgien du secteur. Il a pris ses fonctions début juillet et dès son arrivée, a su être réactif et pris les mesures nécessaires pour pallier à ce démarrage de saison exceptionnel.

Bravo à lui pour sa réactivité et son professionnalisme dans la gestion de la situation avec l'appui de son personnel.

Depuis cet été nous avons trois centenaires Xonrupéennes et bientôt une quatrième en automne. Nous leur adressons nos félicitations pour cette exceptionnelle longévité qui honore notre commune.

Malheureusement le confinement n'a pas permis de les fêter comme cela aurait dû l'être notamment pour celles qui sont dans un établissement de santé.

Nous sommes néanmoins fiers de les avoir encore parmi nous et leur souhaitons de pouvoir célébrer encore d'autres anniversaires.

La forte fréquentation de cet été a révélé la trop faible capacité de notre production d'eau potable.

Nous devons mener une réflexion afin de trouver des solutions pour améliorer cette situation sous réserve d'obtenir les autorisations de prélèvements complémentaires.

Les effets du confinement n'ont pas permis à nos associations d'organiser les manifestations prévues hormis le Grand Prix cycliste. C'est dommage pour l'animation de notre territoire et c'est préjudiciable pour les finances de ces associations.

Ne baissons pas les bras pour envisager déjà celles de l'an prochain, c'est tout ce que nous souhaitons.

Après cette belle saison d'été, profitez pleinement des journées d'automne souvent agréables, bien que nous soyons tout de même dans l'attente de pluies pour combler notre déficit en eau.

Bonne lecture à tous.

Michel Bertrand

Résultat des maisons fleuries – Xonrupt 2020

La traditionnelle tournée du jury s'est déroulée le 27 juillet.

L'année 2020 sera marquée par une diminution du nombre d'inscrits mais également par de nouvelles adresses sur la liste des participants que nous félicitons pour leur implication.

De nouveaux noms également au niveau du jury qui permettent de faire évoluer le concours vers une catégorie supplémentaire qui sera proposée l'année prochaine : les potagers.

La problématique de l'eau étant d'actualité, le jury après concertation a décidé pour la prochaine édition d'octroyer des points supplémentaires aux participants qui mettront en évidence un arrosage par récupération d'eau.

MAISONS AVEC JARDIN

- 1 - BARADEL Alexandra et Sébastien
- 2 - BERTRAND Simone et Jean-Pierre

TERRASSES – BALCONS – FENÊTRES

- 1 - Ex aequo JACQUEL Marie-Christine et Roger
CLAIR Sophie
- 3 - MULLER Marie-Hélène
- 4 - MUNIER Danièle

HORS INSCRIPTION

- M et Mme LEURET Gilles
M et Mme CHARTIER Bernard
M et Mme CROUVIZIER Bernard
M BECK Jacques
M et Mme RICHARD Philippe



Le restaurant scolaire passe au vert !

Après les produits locaux le restaurant scolaire propose un repas végétarien depuis novembre 2019.

En effet, en vertu de la loi EGALIM une expérimentation pour 2 ans impose à la restauration collective publique de plus de 200 couverts, de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien. La municipalité a proposé d'expérimenter cette préconisation. C'est donc un repas 100 % ovo-lacto-végétarisme qui est servi hebdomadairement avec rotation des jours, afin que chacun puisse y avoir accès. Sous ce nom un peu indigeste se cache le droit aux oeufs et aux produits laitiers afin de limiter le risque de carences protéiques.

Depuis 2018 le restaurant scolaire favorise déjà les circuits courts en proposant des produits locaux. Mais au plus tard pour le 1er janvier 2022 au moins 50 % des repas servis devront être composés de produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité (dont les produits bio à hauteur de 20%).

Ce sont donc, entre autres, des produits avec label rouge, appellation d'origine, de saisons, locaux, qui vont progressivement venir composer les menus, tout en développant les produits issus du commerce équitable.

La loi EGALIM ne concerne pas que l'approvisionnement des produits, mais aussi le label «fait maison» étendu à la restauration collective dont va pouvoir bénéficier le restaurant scolaire.

L'interdiction progressive du plastique : une sensibilisation au gaspillage alimentaire est aussi demandée. A ce propos le restaurant scolaire est déjà engagé dans la chasse au gaspi ! Et si le principe reste de goûter à tous les plats, les quantités sont calculées au plus juste selon l'effectif prévu et les portions sont adaptées aux besoins nutritionnels.

C'est donc une approche à visée éducative qui se profile pour la restauration scolaire en faveur d'une alimentation saine, de qualité durable, accessible à tous et respectueuse du bien-être animal.

POUR VOTRE INFORMATION
LE QR CODE CI-CONTRE VOUS
DONNERA DIRECTEMENT ACCÈS
AUX INFORMATIONS UTILES



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE
de Xonrupt-Longemer



Inauguration de la voie partagée

Dans le dernier bulletin, nous avons évoqué les travaux de la voie partagée prenant naissance à l'Hôtel Interlaken. Celle-ci a été inaugurée le 3 août en présence entre-autres de :

Carole DABRIGEON, Sous-Préfète des Vosges

Christophe NAEGELEN, Député

Gilbert POIROT, Conseiller Départemental

Jean-Luc GEHIN, représentant l'Office du Tourisme Intercommunal

Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer

Michel BERTRAND, Maire de Xonrupt

Denis VIRY, Directeur des STM de Xonrupt-Longemer

Guy POIROT, Directeur de l'entreprise STPHV

Une réflexion est en cours concernant un projet d'espace partagé, piétons-vélos, route du saut des cuves, ainsi qu'une modification de la circulation autour du lac afin de satisfaire un grand nombre de mobilités (fauteuil, poussette, piéton, vélo...)



Renouvellement du Label «Famille plus»

Depuis 2014 la commune de Xonrupt-Longemer est labélisée Famille Plus «Nature».

Ce label a pour objectif de valoriser les communes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des enfants et des familles. L'office du tourisme intercommunal des Hautes Vosges collabore avec les élus à cette démarche, de même que certains prestataires touristiques locaux désireux d'améliorer leur offre famille (restaurateurs, hébergeurs, commerçants, prestataires d'activités, ...).

Ce label est décerné pour 3 ans. Pour le conserver, les stations Famille Plus doivent sans cesse s'améliorer. Afin de poursuivre cet engagement, Madame Sophie Durdilly, auditeur du cabinet EATOURISME, a procédé à son audit de renouvellement le 24 juillet dernier en compagnie d'un représentant de l'Office du Tourisme Intercommunal et de l'élue en charge du tourisme.

Durant cette journée, de nouveaux établissements ont été visités, en vue d'une éventuelle entrée dans le label. En amont, des visites et des appels téléphoniques en «client mystère» ont

aussi été effectués chez les prestataires déjà labélisés. Le bilan est plutôt positif, tous respectent les engagements à destination d'une clientèle famille en garantissant une qualité de service et d'accueil qui répond à leurs attentes.

Sur la commune, l'aire de jeux de la Graingeotte, ainsi que la liaison de la piste cyclable depuis Interlaken jusqu'au centre du village sont venues compléter les équipements déjà présents. Grâce à l'avis favorable de Madame Durdilly, la commission a approuvé le renouvellement du label pour une durée de trois ans.

Nous rappelons à tous les professionnels du tourisme, adhérents à l'Office du Tourisme Intercommunal, qui souhaitent intégrer ce label, qu'ils peuvent contacter Félicie Géhin à l'Office de Tourisme Intercommunal (03 29 27 27 30) ou s'adresser à l'accueil de la mairie de Xonrupt qui transmettra.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!

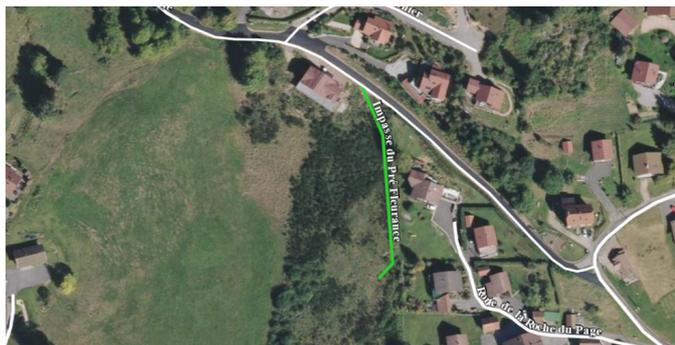


VIE MUNICIPALE

Nouvelles voies

DENOMINATION D'UNE IMPASSE DANS LE SECTEUR DU BLANC RUXEL- DEL N° 50/2020

Des travaux ont été réalisés dans le secteur du Blanc Ruxel suite à un permis d'aménager pour cinq parcelles. Il est nécessaire de dénommer le nom de la rue. L'indivision propriétaire des terrains nous propose impasse du Pré Fleurance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette dénomination ou autre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants DECIDE de nommer cette nouvelle rue : **impasse du Pré Fleurance**



DENOMINATION D'UN NOM DE RUE DANS LE SECTEUR DU PETIT PRE AU SAUT DES CUVES DEL N°51/2020

Suite à un permis de construire secteur du Petit Pré au Saut des cuves, il est nécessaire de dénommer le nom de la rue. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir proposer des noms de rue : La Passée du Cerf est la seule proposition Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants DECIDE de nommer cette nouvelle rue : **Passée du Cerf**



Une rentrée masquée !

Le mardi premier septembre dernier, l'heure de la rentrée scolaire a sonné pour 119 élèves de l'école des deux lacs. Ce moment important dans la vie d'un enfant est marqué cette année par les conditions sanitaires actuelles. Le protocole du mois de juin a été allégé. Le port du masque pour les enfants de moins de 11 ans n'est pas obligatoire. Certaines mesures ont pu être appliquées comme la séparation de la cour pour ne pas mélanger les groupes d'enfants et le temps de récréation décalé. Tous les membres des équipes éducatives sont masqués.

A l'école maternelle, l'équipe se compose de deux enseignantes et de deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). 12 enfants de petite section et 11 de moyenne section sont réunis dans la classe de Corine Crouvezier assistée par Muriel Durand. En grande section, 23 enfants sont accueillis dans la classe de Linda Viry, aidée par Martine Perrin.

A l'école élémentaire, Delphine Clair, enseignante du CP accueille 18 élèves. En CE1, Hervé Pellier-Mermin, directeur de l'école, enseigne auprès de 14 enfants. La classe de Marie-Christine Dreux regroupe 9 élèves de CE2 et 13 de CM1. Enfin Valérie Surel accueille 9 enfants de CM1 et 14 de CM2. Une assistante de vie scolaire est présente pour répondre aux besoins spécifiques de deux enfants, relevant du champ du handicap.

L'équipe de l'accueil de loisirs périscolaires est composée de Philippe Barotte directeur, Hortense Valence, Sandrine O'neil et Evelyne Pierrel. Les enfants préalablement inscrits sont accueillis à la garderie les matins ainsi que pendant la pause méridienne et le soir jusqu'à 19 h.

Les écoliers peuvent aller à la cantine pour manger de bons petits plats préparés par Sabrina Filaudeau. Les menus de la semaine sont disponibles sur le site de la commune.

VIE SCOLAIRE

Nous souhaitons une agréable année scolaire à tous les enfants.



CRG – Conception Réalisation Guegan

Créée depuis Janvier 2019 cette auto-entreprise a le vent en poupe. Albert Guegan s'est en effet lancé dans la métallerie et la mécanique générale depuis un an et demi. Il compte déjà de belles réalisations à son actif, tel que garde-corps, portails, escaliers et usinages traditionnels.

Albert a investi, notamment dans une table de découpe plasma à commande numérique dernière génération très performante.

La construction d'une extension va lui permettre de travailler dans un espace plus adapté puisque le bâtiment lui offrira une surface de 150 m2.

Nous reviendrons le voir lorsque ce bâtiment sera finalisé. En attendant nous souhaitons à ce jeune homme dynamique et plein de talents toute la réussite qu'il mérite.

CRG – 1936 route de Colmar tél. : 06 77 47 70 90 ; mail : crgxnrupt@gmail.com



Des nouvelles du Domaine de Longemer

Après une période de fermeture d'environ 3 mois inhérente à la pandémie de la COVID-19, le camping a pu ré-ouvrir dans sa totalité le 10 juin.

Auparavant une ouverture partielle (hébergements avec sanitaires et camping-cars autonomes) a pu être possible le week-end de Pentecôte suite à l'autorisation donnée par Monsieur le Préfet sur demande de Monsieur le Maire.

L'affluence au camping ce week-end là (environ 100 séjours), laissait prévoir une bonne saison...

En effet dès le début des vacances scolaires, le camping a été pris d'assaut et a très vite affiché complet.

Stéphan Pollet, le nouveau directeur embauché le 9 juillet, s'est trouvé ainsi immergé immédiatement dans le coeur de l'activité du camping ; cela ne l'a pas impressionné puisqu'il gérait déjà un camping dans les Vosges.

C'est donc avec rigueur et compétence qu'il a mené son équipe avec pour objectif le bien-être et la satisfaction de nos clients.

Nous observons sur juillet et août une affluence record d'environ 30% de plus cette année par rapport à l'année dernière, avec de belles appréciations de nos touristes français mais aussi belges, hollandais et allemands.

Nous espérons que l'arrière saison bénéficiera d'un temps clément pour poursuivre sur cette lancée !

Merci et bravo à toute l'équipe du camping qui a su se montrer à la hauteur de nos attentes et surtout des souhaits de nos clients, dans ce contexte particulier et délicat.

Photo de gauche à droite :

Sandra entretien des hébergements, Christelle entretien des sanitaires, Caroline responsable de la réception, Stéphan directeur, Marie animatrice, Laurent technicien maintenance, Emilie réceptionniste.

Cette équipe permanente est consolidée en été par 8 saisonniers.



CENTENAIRE DE SUZANNE, le 29 août 2020

C'est à l'EHPAD Léa André de Gérardmer que notre maire Michel Bertrand a eu le privilège en cette période de COVID, de rendre visite à Suzanne Grandmougin à l'occasion de son centenaire afin de lui remettre la médaille de la ville gravée à son nom.

A sa retraite en 1993, elle se rapproche de sa famille Xonrupéenne : son frère Bernard Grandmougin, (décédé en 1998) cordonnier, époux de Hélène Marchal qui habite encore à ce jour au lieu-dit Les Broches.

Suzanne ne savait pas rester inactive et avec l'aide de bénévoles elle crée l'association des Amis de la Chapelle St-Florent. Devant l'urgence de la sauvegarde des oeuvres intérieures de cette jolie chapelle, elle met toute son énergie et sa compétence pour obtenir auprès de maints organismes à Nancy et à Metz les sésames pour la restauration.

Notre village lui doit également le classement de la cloche de la chapelle, datée de 1636 et pour lequel les démarches dureront deux ans.

De façon anecdotique, Suzanne garde en mémoire la magie de l'arrivée de l'électricité avec les gros boutons en porcelaine qu'il était nécessaire de tourner, puis s'en suivi un peu plus tard l'arrivée de l'eau courante sur la pierre à eau.



Femme de coeur, sa vie a été consacrée au bénéfice des autres et nous laissons à sa discrétion bons nombres d'actions et engagements.

CENTENAIRE DE MARIE-LOUISE, le 25 août 2020

Xonrupéenne depuis toute petite, Marie-Louise Marchal aura vécu son village de l'intérieur en secondant et épaulant les élus avec beaucoup de dévouement. Les 39 années de service pour notre commune laissent l'empreinte de son image dans nos mémoires de Xonrupéens.

En poste dès le 1er décembre 1944, elle connaît la destruction du village et gère auprès de Paul Martin, récemment élu, tous les dossiers liés à la reconstruction, notamment celle de la mairie en 1950. Ce maire audacieux ne lui facilitera pas la tâche avec l'achat du lac de Longemer en 1956 et son cortège d'aléas financiers. Mais Marie-Louise ne cessera d'être une collaboratrice efficace pendant 20 ans.

Maurice Fermbach, maire de 1965 à 1983, aura l'occasion d'apprécier ses aptitudes professionnelles et de confirmer le soutien qu'elle lui apporte durant les 18 années de sa mandature.

Claude François qui reprend la tête de la commune en 1983, sera l'édile qui devra continuer à œuvrer sans les connaissances et la compétence de Marie-Louise qui prend sa retraite bien méritée...

Il ne mesurait pas l'ampleur de ses paroles en lui souhaitant lors de son discours, une «très longue retraite» ...

En raison de sa santé, aucun représentant de la municipalité n'a pu être présent pour célébrer les 100 ans de Marie-Louise. C'est avec beaucoup de respect et au nom de tous les habitants du village que nous lui témoignons ici, au travers de ces lignes la reconnaissance et la sympathie qu'elle mérite.

Un bouquet de fleurs et la médaille de la commune marquée à son nom lui a été transmise.



Bonne retraite, Mme Marchal !

Assemblée Générale du Ski Club

Le 31 juillet s'est déroulée l'assemblée générale du Ski Club en extérieur afin de respecter les distanciations sociales.

En présence de M. Le Maire, le président Alain Remy a fait le bilan du club. Un bilan mitigé du fait des conditions météorologiques et sanitaires : orage le jour de la tournée Vosges, manque de neige en hiver et annulations de toute activité dès mi-mars à cause de la COVID.

Malgré cela, les athlètes ont bien représenté les couleurs du Ski Club en participant à 80 compétitions régionales, nationales et internationales, avec notamment un titre de champion de France U17 en combiné pour Antonin Vaxelaire.

Le président du foyer, M. Fabrice Didier a, quant à lui, fait remarquer une légère augmentation des licenciés au foyer. Une action auprès de l'école des 2 lacs a eu lieu en septembre pour présenter les activités au sein du pré-club.



Dans le cadre des perspectives du club pour la saison 2020/2021, il a été demandé à la commune un réaménagement de la salle de stockage, ainsi que l'aménagement du site du tremplin, afin que cet espace devienne non seulement un pôle attractif pour les skieurs mais également pour tous les enfants de Xonrupt.

Vosges en vol

L'association Vosges en Vol a été créée en Juin 2020. Il s'agit d'une bande de "potes" qui pratiquent le Discgolf depuis 1an et souhaitent le faire découvrir et le promouvoir. Pratiqué principalement aux Etats-Unis et en Australie, ce sport reste encore méconnu en France.

Vosges en Vol souhaite donc initier les futurs adhérents au Discgolf à travers le paysage des Hautes Vosges. Le massif Vosgien semble être un lieu propice à la pratique de cette activité dans le respect de l'environnement et de la biodiversité locale.

Le concept est simple : c'est identique au golf, mais avec des frisbees!



Une cible pliable et déplaçable est positionnée à une centaine de mètres et l'objectif est de lancer le frisbee dans la cible.

En cas d'échec, le nouvel essai se situe à l'endroit où le frisbee a atterri.

Renseignements au 06.37.07.43.10
eliot.ruer@outlook.fr

Appartements à louer

Pour tous renseignements complémentaires
contactez la Mairie : 03 29 63 07 24

AU 47 ALLÉE DES ÉCOLIERS, 72m2

Libre à compter du 17 novembre 2020

1 Cuisine, 1 Salle à manger, 2 Chambres ,
1 Salle de bains

Divers

Compteurs d'eau

Le relevé de compteurs d'eau se fera du 28/09
au 16/10.



Une ligne d'eau dans les Vosges

texte du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

Au lac de Xonrupt Longemer (88), l'équipe de gestion du CEN Lorraine vient de procéder à la pose d'une ligne d'eau pour la protection des herbiers aquatiques Isoètes echinospora. C'est la seule station connue du Grand-Est, il y a donc un fort enjeu de conservation.

Cette ligne d'eau permet de mettre en défense la zone pour les baigneurs et les embarcations tout en protégeant les herbiers, situés au fond de l'eau et à faible profondeur, qui sont sensibles au piétinement.



Un arrêté municipal a été pris par la commune pour matérialiser cette zone de protection et des panneaux rappelant les interdictions et les enjeux de protection sont en place sur la berge et directement sur la ligne d'eau. Consultation de l'arrêté sur le site de la mairie : <https://www.xonrupt.fr/Vie-municipale/Reglementation/Sur-lac-Longemer/Navigation-activites-baignade.html>

Alerte à l'eau

La fréquentation touristique de l'été 2020 sur la commune n'a peut-être jamais été aussi importante et la consommation d'eau nous le confirme.

Alors que la consommation moyenne des habitants hors saison touristique est de 230 m³/jour,

le 9 août nous avons atteint une consommation record de 670 m³/jour avec des pointes de sortie de réservoir de 47m³/heure. Les consommations maximum des années précédentes n'avaient jamais dépassé 540 m³/jour !

Les sources ne produisant que 220 m³/jour pendant cette période d'étiage, l'inquiétude se fait sentir dès le 10 juillet.

Du 12 juillet au 20 août 2020, 12 000 m³ sont achetés à Gérardmer, le pompage d'eau a atteint 450 m³/jour.

Avec de tels chiffres de consommation, la vigilance est de mise et le moindre ennui technique, pompage, fuites sur réseau, incendies ... mettrait en péril la garantie de distribution de l'eau.

En parallèle, le rejet des eaux usées représente 780 m³/jour. Le delta entre l'eau potable et l'eau usée de 110 m³ correspond aux habitations autonomes en source et les campings autour du lac.

Des projets sont en cours d'étude pour augmenter notre capacité de stockage et des réflexions devront être menées pour conforter nos ressources en eau.

Achat d'eau des 10 dernières années à Gérardmer :

2019 = 11 540 m³ | 2018 = 21 444 m³
 2017 = 12 551 m³ | 2016 = 10 630 m³
 2015 = 16 136 m³ | 2014 = 1 645 m³
 2013 = 1 980 m³ | 2012 = 353 m³
 2011 = 0 m³ | 2010 = 0 m³

La comète NEOWISE

NEOWISE est une comète rétrograde découverte le 27 mars 2020 par le télescope spatial du même nom.

Elle est passée au plus proche du soleil le 3 juillet 2020 à 43 millions km, ce qui lui a considérablement fait augmenter son activité, la rendant largement visible à l'œil nu. A la suite de ce passage, la comète a développé une seconde queue constituée de gaz, l'autre étant constituée de poussière.

Elle est passée au plus proche de la Terre le 23 juillet 2020, à une distance de 103 millions km de celle-ci . Elle était visible dans la Grande Ourse du 17 au 29 juillet 2020.

Le passage dans notre ciel est un événement rare. La dernière fois qu'elle nous a rendu visite, c'était il y a environ 4 500 ans.



Elle reviendra peut-être dans 6 800 ans. Le diamètre est d'environ 5 km. Elle se déplace à 63.4 km/seconde.

Nous remercions Steve Thibout du Peloton de Gendarmerie de Montagne de Xonrupt pour le partage de sa photo prise au Lac de Longemer.

Déclaration des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. Elle concourt notamment à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. La démarche en ligne est à privilégier. Plus d'informations :

mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr





Reprise de la messe

Le 5 Juillet, les chants religieux ont à nouveau retenti en l'église de Sainte-Bernadette à Xonrupt.

Les fidèles étaient heureux de se retrouver après plusieurs mois. En effet, en raison de la COVID, la dernière messe avait été célébrée le 1er mars.

L'abbé Voinson, accompagné d'un diacre, a assuré l'office religieux pour de nombreux xonrupéens et autres touristes.

Jusqu'à présent, les messes ont lieu tous les premiers dimanches de chaque mois, mais cela va certainement évoluer.

En effet, à la suite du départ du prêtre Marcel Kaboré, il est actuellement envisagé d'assurer les offices à Xonrupt uniquement pour les fêtes religieuses. A noter que, comme tous les ans, des messes ont été célébrées à la chapelle St Florent en juillet et août.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

27-28 NOVEMBRE Bourse aux skis

Vente le samedi de 13h30 à 16h à la salle polyvalente de Xonrupt

Dépôt:- vendredi 27 novembre de 18h00 à 19h00 & samedi 28 novembre de 8h30 à 10h00

Reprise:- samedi 28 de 17h à 18h (Salle Polyvalente) & lundi 30 sur rendez-vous téléphonique à l'École Élémentaire au 03.29.63.07.08

Organisée par la coopérative scolaire de l'École de Xonrupt-Longemer

Renseignements au 03.29.63.07.08

05 DÉCEMBRE Défilé de Saint-Nicolas

Organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer. Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15.

La majorité des animations de cet été ont été annulées en raison de la Covid-19 et des règles sanitaires nécessaires.

En ce qui concerne la municipalité, nous avons annulé le repas de nos aînés et reporté la distribution du colis qui habituellement s'effectue en période de Pâques soit en plein confinement cette année.

Nous avons pris la décision de distribuer le colis à tous nos anciens de plus de 70 ans nés avant 1952 (inclus) en fin d'année.



INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Hélène ORILLARD – 4^e adjoint chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit **UNIQUEMENT** sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Hélène ORILLARD
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS
- Monique DETRAIT
- Jacqueline JACQUOT
- Noël QUINANZONI
- Denis VIRY
- Philippe BAROTTE
- Laurent MONGAILLARD
- Lise et Gilles DORIDANT
- Eliot RUER

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Steve Thibout
- Josiane Rocher

Prochaine parution en janvier 2021
Remise des articles pour le 15 novembre 2020.
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :
infocom.mairie@xonrupt.fr